

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Agriculture
et de la Souveraineté alimentaire

**Arrêté du 1er juillet 2024
portant promotion dans l'ordre du Mérite
agricole**

Le Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire,

Vu le Décret du 7 juillet 1883 instituant la décoration du Mérite agricole et les textes subséquents qui l'ont complété ou modifié, notamment le décret n°59-729 du 15 juin 1959 (article 8 alinéa 2), le décret n°93-865 du 21 juin 1993, le décret n°99-938 du 4 novembre 1999, le décret n°2013-555 du 26 juin 2013 et le décret n°2019-35 du 21 janvier 2019;

A R R E T E

Article unique : est promu dans l'ordre du Mérite agricole.

Au grade de Commandeur

Monsieur Mohammed SADIKI
Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du développement rural et des eaux et Forêts
10000 RABAT MAROC
Officier 31/01/2014

Fait le 1er juillet 2024

Le Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

Marc FESNEAU